

Retrouvez tous les guides des aides du Conseil Général
sur notre site web

www.cg974.fr



Réalisation Service Communication du Conseil Général
Tél. : 0262 21 86 30 **Fax :** 0262 21 39 45

Photo : Bruno Bamba

Le Conseil Général aux côtés des Réunionnais

Les dispositifs d'aides départementales À LA CRÉATION D'ENTREPRISES



Le Conseil Général aux côtés des Réunionnais



ADEn

OBJECTIFS

Avance remboursable accordée sous forme de prêt sans intérêt.

PUBLIC

- Bénéficiaires du RSA socle
- Jeunes en difficulté
- Personnes en difficultés sociales
- Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 6 mois et dont les revenus n'excèdent pas 10 000 € annuels
- Porteurs de projets en test d'activité accompagnés par la Couveuse Réussit.

TYPES D'AIDES OCTROYÉES

Avance remboursable accordée sous forme de prêt sans intérêt pour un montant maximum de 6 000 €. Remboursable en 42 mensualités maximum avec la possibilité de différer le démarrage des remboursements de 18 mois maximum.

La démarche : la demande doit être faite aup

PRÉFACE

OBJECTIFS

Permettre aux personnes dans une situation précaire de créer leur propre emploi en leur accordant une aide prenant en charge les frais liés à la vérification et la faisabilité du projet.

PUBLIC

- Bénéficiaires de minima sociaux
- Ayants droits
- Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an et non indemnisés
- Bénéficiaires de contrats aidés.

TYPES D'AIDES OCTROYÉES

- Recherche de fournisseurs dans la zone océan Indien : **400 €**
- Recherche de fournisseurs en France continentale, et Europe et pour toutes autres destinations : **730 €**
- Étude prévisionnelle d'installation (EPI), ou l'accompagnement à l'obtention d'un agrément CE : **375 €**
- Étude de marché réalisée par un prestataire agréé par le Conseil Général : **3 000 €**.

près des conseillers du **Réseau Points Chances.**



**Points
Chances**